



# Ain-Généalogie

## Regain

Recherches et Etudes Généalogiques de l'Ain

4<sup>e</sup> trimestre - n° 40  
Décembre 2018

## Lettre d'information

### DANS CE NUMERO

- ◆ Nos antennes p 2
- ◆ Nos formations p 3
- ◆ Cegra p 4
- ◆ Assemblée Générale p 5
- ◆ Adhésion 2019 p 7
- ◆ Eternelles migrations p 8
- ◆ Divers p 9
- ◆ Remise des médailles p 10
- ◆ Archives multimedia p 11
- ◆ Nouvelles éditions p 12

### EDITO

Nous allons bientôt changer d'année, et si avec ce changement nous renouvelions aussi notre lettre d'informations ! Non pas qu'elle ne réponde pas à nos attentes, mais une présentation quelque peu différente, une illustration revue pourrait la rendre plus agréable à voir et à lire.

De même, le contenu rédactionnel serait aussi à faire évoluer, à compléter par des notes, photos, propos recueillis lors de différentes manifestations locales, ou lectures diverses (journaux, livres...) pour partager ces informations avec l'ensemble de nos membres.

Bien sûr, les informations générales continueront à être relayées dans les rubriques existantes, notamment pour les formations.

Mais cela repose sur une implication de volontaires pour rédiger des textes, rapporter des informations et proposer des idées de présentation et de mise en forme pour cette nouvelle lettre.

N'hésitez pas à vous manifester, à nous faire part de vos remarques, tout ça pourrait être discuté lors des questions diverses de notre prochaine assemblée générale, à laquelle j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Mais dans l'immédiat, comme il est de tradition, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année. Et pour 2019, réussite, chance et joie sont les vœux que nous formulons pour vous et vos proches, ainsi que nos sincères souhaits de bonne santé et de bonheur.

Cordialement,  
Pierre BURTIN

Joyeux  
NOËL

### NOUS CONTACTER

*Ain-Généalogie*

Maison de la Vie Associative  
2, boulevard Joliot Curie  
CS 70270  
01006 Bourg-en-Bresse Cedex  
Courriel : regain@ain-genealogie.fr  
Site : <http://www.ain-genealogie.fr>  
Tél. : 04 74 45 11 84



# NOS ANTENNES

Les numéros de téléphones  
sont ceux du domicile de nos  
responsables d'antenne.

## FEILLENS

Sur rendez-vous

**Jeanine DUCHATEAU** Tél. 03 85 36 11 61

Jeanine.duchateau@free.fr

**Jean BATHIAS** Tél. 03 85 30 00 36

jean.bathias@orange.fr

## PONT DE VAUX

**Charles ROBIN** Tél. 03 85 30 46 67 ou  
06 72 18 40 30

**Mireille MOURA** Tél 04 74 25 42 64

Siège : 70, rue de Lattre de Tassigny  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h  
et le 1<sup>er</sup> samedi du mois sur rendez-vous

## BOURG EN BRESSE

2, bd Joliot Curie

Permanence le mercredi de 14h à 18h  
Le dernier samedi du mois de 9h à 12h

Tél. 04 74 45 11 84

Courriel : regain@ain-genealogie.fr

## OYONNAX

**Paul FIGUET**

**Evelyne BARBERAT**

Maison des Associations  
34, rue Paradis, salle 29

Le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h

evelyne.barberat@wanadoo.fr

paul.figuete@orange.fr

## CHATILLON SUR CHALARONNE

**Guy RENAUD**

Tél. 04 74 24 00 02

Centre culturel, salle George SAND

1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h  
sur rendez-vous

## BELLEY

**Guy PENNET** Tél. 04 79 81 19 73

**Marie-Thérèse CAMUS** Tél. 04 79 42 10 36

Mairie (3<sup>e</sup>me étage avec ascenseur)

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h

**LYON : Albert BRULAS** Tél 04 78 98 19 10

Maison des Sociétés Savantes, 39 bis rue de Marseille, Lyon 7<sup>e</sup>, tramway T1- Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h30 à 17h30

# Nos formations

---

## Généatique

---

Les prochains cours auront lieu le **9 janvier et le 13 mars** de 13h30 à 17h



*Lieu de ces cours : Archives départementales de l'Ain  
1 bd Paul Valéry, Bourg-en-Bresse*

## Hérédis

---

Les prochains cours auront lieu le **13 février et le 10 avril** de 13h30 à 17h

## Paléographie pour perfectionnant

---

Les prochains cours auront lieu les samedis matin : **19 janvier, 9 février, 16 mars et 6 avril** de 9h à 12h

*Lieu de ces cours : Archives départementales de l'Ain  
1 bd Paul Valéry, Bourg-en-Bresse*



## Paléographie pour débutant

---

Les prochains cours auront lieu les lundis après-midi : **21 janvier, 11 février, 18 mars et 8 avril** de 14h15 à 17h

*Lieu de ces cours : Maison de la Vie Associative  
2 bd Joliot Curie, Bourg-en-Bresse - Salle 1.21 au 1<sup>er</sup> étage*



## Initiation à la Généalogie

---

Des cours d'initiation à la généalogie sont organisés en fonction des demandes (3 à 4 personnes au moins).

Renseignez-vous auprès du secrétariat.



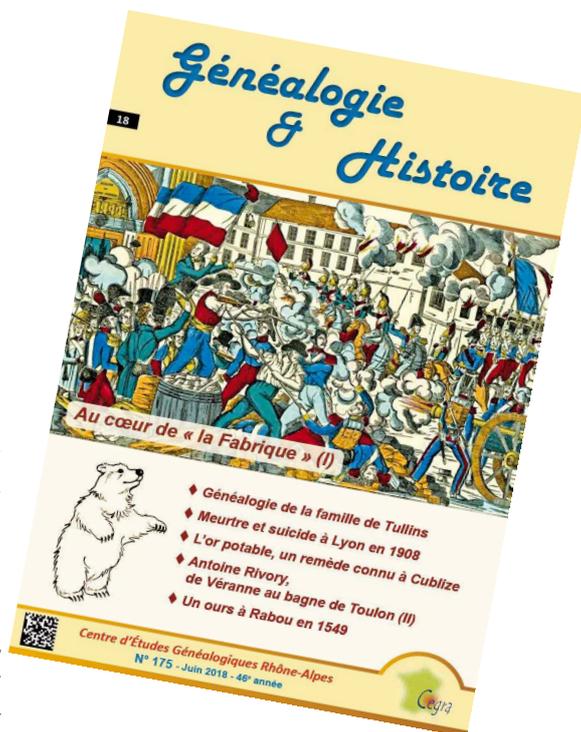
# Généalogie & Histoire

La revue du GERA, *Généalogie & Histoire*, évolue et se modernise. Lors de votre adhésion 2019 à l'association, vous aurez le choix entre deux types d'abonnements :

- Soit un abonnement classique à la version papier à 18 €.
- Soit un abonnement à une version dématérialisée à 12 €.

L'augmentation sensible du prix de l'abonnement papier, mais qui reste contenue, est essentiellement due à l'augmentation des coûts d'impression et des tarifs postaux.

Pour celles et ceux qui, disposant d'une liaison Internet de bonne qualité, opteraient une version dématérialisée de la revue à un coût optimisé, nous proposons une édition, non téléchargeable, disponible sur une plateforme accessible depuis le site du CEGRA. La lecture se fait de façon très simple en tournant les pages, et vous disposez d'une fonction « loupe ». Vous pouvez dès à présent visualiser ce concept de lecture en vous rendant sur le site du CEGRA (<http://cegra.fr>) et en cliquant sur l'image de couverture sous le menu à gauche dans la page d'accueil.



Dans ce numéro n° 177 que vous recevrez bientôt, si ce n'est déjà fait, vous trouverez en page de couverture un article rédigé par Rémi RICHE pour Ain-Généalogie, ayant pour thème : *Les Russes dans l'Ain*

Tous ceux qui aimeraient faire paraître un texte sur un thème qui les passionne peuvent nous le faire parvenir ou l'envoyer directement au comité de rédaction de *Généalogie & Histoire*

## Antenne de Lyon

Jean-Jacques PROMONET a décidé d'arrêter ses activités d'administrateur au sein de notre association et en particulier celle d'animation de l'antenne lyonnaise située au 39 bis rue de Marseille (7<sup>ème</sup> arr.).

Albert BRULAS prend le relai pour les permanences qui s'y tiendront pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Il ne souhaite pas prendre la mission de responsable d'antenne mais espère que quelques personnes l'épauleront pendant cette période.

Aussi, l'avenir de l'antenne de Lyon dépendra de la volonté d'une personne d'en accepter ce poste de responsable (et d'administrateur de l'association). Certes, cela entraîne quelques contraintes, mais l'engagement associatif au service des autres amène aussi de grandes satisfactions.

Bien sûr, pour de plus amples informations, n'hésitez pas à en parler avec Albert Brulas ou à nous joindre par le biais du secrétariat de l'association.



# Assemblée Générale Ordinaire

**Le samedi 23 mars 2019**

*Restaurant « Maison des pays de l'Ain » à St Etienne du Bois*

## Ordre du jour

### **8h45 à 9h15**

- ▲ Accueil des participants

### **9h15 à 10h30**

- ▲ Rapport moral (Président)
- ▲ Rapport d'activités (Secrétaire)
- ▲ Présentation des résultats comptables (Trésorier)
- ▲ Renouvellement du tiers sortant. Désignation d'un tiers d'administrateurs (nouveaux ou sortants)
- ▲ Cotisation et statuts
- ▲ Clôture de l'AGO

### **10h30 à 12h15**

- ▲ Intervention de Florence BEAUME, directeur des archives départementales de l'Ain
- ▲ Vie de l'association : Ain-Généalogie et ses partenaires (FFG, Cegra...), les antennes, les activités spécialisées (nouvelles formations...)
- ▲ Intervention de Annie BLANC. Elle présentera son livre « Tu as bien fait de vivre », secret de famille.
- ▲ Questions diverses

### **12h30**

- ▲ Repas

### **14h30**

- ▲ Echanges, consultation des relevés et de notre base de données
- ▲ Exposition : "né en..19"



# Coupons à nous retourner

Mme, M., ..... adhérent n°.....

assistera à l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019 : OUI NON

participera au repas : 30 € par personne x ... = .....€ Ci-joint règlement à l'ordre de Ain-Généalogie

**A retourner avant le 10 mars 2018**

Date : Signature

Pour une bonne organisation et pour éviter le gaspillage, tout repas non réservé ne pourra être servi.

Aucun remboursement en cas de non avertissement avant le 10 mars (en accord avec le restaurateur).

 *Si vous désirez consulter sur place des relevés de notre bibliothèque, merci de nous envoyer la liste de ceux qui vous intéressent (liste complète sur notre site)*

 *Si vous désirez acheter des relevés neufs, vous pouvez passer une commande avant le 10 mars pour que vous puissiez les récupérer lors de l'AG*



 *De même, si vous désirez acheter les relevés anciens disponibles vous pouvez encore le faire d'après la liste mise à jour, diffusée par le dernier mail « flash-info »*

**Nous comptons sur votre participation mais en cas d'absence merci de nous retourner le pouvoir ci-dessous**

Mme, M., .....

donne pouvoir à ..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019

Date : Signature



# Appel Cotisation 2019

Nom : Prénom :

n° adhérent :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Tél :

Cotisation seule : **27 €**

Si envoi postal de la lettre d'information : **6 €**

Abonnement à la revue *Généalogie & Histoire* éditée par le Cegra, en version papier. 4 numéros/an : **18 €** (22€ pour l'étranger)

Abonnement à la revue *Généalogie & Histoire* édité par le Cegra, en version dématérialisée : **12 €**

*Cochez la ou les cases correspondantes*

Total adhésion : €

Règlement :

- ◆ Par chèque de banque domiciliée en France ou par virement bancaire
- ◆ Pour l'étranger, exclusivement par virement bancaire.

Les paiements sont à établir à l'ordre de **Ain-Généalogie**

Les coordonnées bancaires pour les virements sont à demander au secrétariat

*Coupon à retourner à :*

*Ain-Généalogie, Maison de la Vie Associative, 2, bd Joliot Curie, CS 70270, 01006 Bourg-en-Bresse Cedex*

Nous vous proposons de récupérer votre timbre 2019, à coller sur votre carte, soit :

- à l'antenne proche de chez vous
- au bureau
- lors d'une formation
- lors de votre participation à notre AG
- par courrier : nous joindre une enveloppe timbrée

*Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Ain-Généalogie, adresse ci-dessus.*





## Généalogie autour de la Méditerranée

A la salle des fêtes de Civrieux, le samedi 30 mars 2019 après-midi, la section Généalogique de l'ACLC vous proposera la projection d'un film documentaire en présence de son réalisateur André ZECH : « Eternelles migrations » abordant les migrations du 19e siècle à l'occasion de la colonisation, et la décolonisation de l'Algérie des années 1960, avec le trouble des déracinées, marquant l'histoire des familles dites « Pieds-Noirs ».

La projection sera suivie d'une conférence-débat où seront abordés divers points dont la recherche de l'histoire de ses familles migrantes autour de la Méditerranée au 19e et 20e siècle.

**Réservation obligatoire avant le jeudi 28 février 2019**, dans la limite des 130 places disponibles.

Prix : 5 € par personne, règlement par chèque à l'ordre de l'ACLC

Renseignements et contact :

Alain LORANGE, président ACLC

Tél : 06 83 88 05 45 ou [aclc.civrieux@gmail.com](mailto:aclc.civrieux@gmail.com)

### L'évènement :

- Introduction
- Projection du film documentaire « Eternelles migrations » en présence de son réalisateur
- Conférence (20 mn) : introduction à la Généalogie en Algérie Maroc Tunisie
- Débat / réponse aux questions

### Lieu :

Salle polyvalente de Civrieux (Ain) 226, route de Lyon 01390 CIVRIEUX

(130 places assises maximum) :

<http://mairie-civrieux01.fr/index.php/la-mairie/les-services/95-description-salle-polyvalente-de-civrieux>

### Quand :

Le samedi 30 mars 2019 après-midi, sur inscription préalable.

### "Éternelles migrations"

Film documentaire en deux épisodes écrit et réalisé par André ZECH.

Un récit documenté, à la croisée des chemins d'hommes et de femmes mêlés à l'histoire commune de la France et de l'Algérie.

La vie d'une famille d'Alsaciens originaire de Suède, émigrée en Algérie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, qui retraversa la mer après la décolonisation, sert de point de départ à la narration. L'auteur relie leur exil à celui de ces hommes et ces femmes qui, depuis, n'ont pas cessé de s'entasser dans des bateaux pour rejoindre la France.

Face à la caméra d'André Zech, des témoins, écrivains et historiens, dépassent blessures et préjugés, établissent leur vérité et recréent entre ces deux peuples méditerranéens des liens parfois ignorés, ou même abîmés par les aléas de la Grande Histoire. Ils bâtissent des ponts vers un autre avenir.

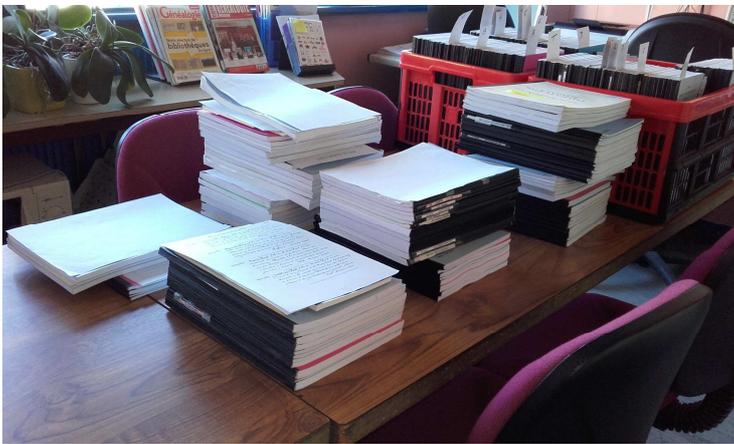
Plus d'informations : <https://www.facebook.com/EternellesMigrations/>

# Permanence de Bourg-en-Bresse



P'tit clin d'œil en photo de la permanence de Bourg-en-Bresse du mercredi 26 septembre 2018

Ah ! ...Vive le papier !!!



Un petit échantillon de vos commandes

Vous avez été très nombreux à acquérir des anciens relevés bradés et nous vous en remercions.

Ce fût une belle expérience pour nous, 500 livres environ sont partis dans toute la France et même jusqu'en Suisse.

Nous vous rappelons que les relevés existent toujours en « neufs », en commande. Vous pouvez consulter la liste sur notre site : [Nos publications](#)



# Médaille Art et Culture

---

Vendredi 30 novembre 2018, **Charles ROBIN** recevait la médaille « Art et Culture » des mains de Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse.

Fin des années 1990, la généalogie prenait son essor et Charles n'a pas pu résister à la curiosité de découvrir ceux qui étaient à l'origine de sa famille. La recherche de ses ancêtres s'est très vite transformée en passion. Après s'être consacré à la lecture des registres dans les salles des archives communales ou départementales il a rejoint Regain (aujourd'hui Ain-Généalogie) pour partager son travail et mieux connaître les ressources et méthodes permettant d'enrichir ses recherches.

Il s'est impliqué très vite au sein de l'antenne de Pont de Vaux où il a croisé plusieurs responsables. Son ouverture aux autres, ses qualités relationnelles, son sens de l'humour, son sourire, sa convivialité, le respect des personnes en font un ami sincère, fidèle et disponible, toujours prêt à rendre service.

De son activité professionnelle qui l'amenait à beaucoup se déplacer en France il a gardé le goût des contacts, des rencontres, le plaisir d'échanger, d'expliquer, et aussi le plaisir des voyages et la découverte de nouveaux horizons.

Aussi il est naturellement devenu le responsable de l'antenne de Pont de Vaux et a remplacé Georgette SORET à son départ.

Il a participé activement à la transcription des actes paroissiaux ou d'état civil nous permettant d'éditer les relevés et les bases de données mis à la disposition de nos adhérents.

Il a ensuite rejoint le conseil d'administration et depuis quelques années il a pris des responsabilités dans le bureau de l'association avec aujourd'hui un rôle de vice-président. Il est aussi régulièrement présent dans certaines manifestations pour faire connaître nos activités de généalogie et l'intérêt de la vie associative.

Bien sûr si l'histoire de ses ancêtres le passionne, sa famille tient une place prépondérante dans ses occupations, et avec des enfants et petits-enfants en Pays de Loire, Savoie et une belle famille dans les Pyrénées il continue à sillonner notre beau pays.



Notre président et Charles ROBIN



Notre récipiendaire et Jean-François DEBAT



Pierre Burtin, Charles Robin et Andrée son épouse, Mireille Moura, Martine Dufour

[www.cm69.com](http://www.cm69.com)

Dépouillements de contrats de mariages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles  
 Consultation sur Internet : partenariat *Ain Généalogie* – Archives Multimédia

Bertrand GUYOT, auteur de nombreuses recherches et publications, a entrepris depuis plusieurs années des dépouillements systématiques de contrats de mariage de notaires de Lyon et du Lyonnais qui couvrent la période 1500 à 1700.

Cela constitue **une base unique en son genre**, par la période couverte (période où les actes sont le plus difficiles à lire), l'étendue des fonds (non seulement série des notaires des AD69, mais également autres fonds à Lyon, Saint-Etienne, Genève...), et la richesse des relevés :

- les éléments de filiations indiqués
- les lieux précis d'habitation et d'origine
- les métiers, activités
- les références précises des actes (date, cote, fonds d'archive, page ou numéro...)

**Les contrats de mariages des notaires lyonnais sont particulièrement riches. Ils concernent de très nombreuses familles du lyonnais, mais également des provinces environnantes (Bresse, Bugey, Savoie, Dauphiné, Bourgogne, Velay...) et de toute la France.**

**Le Service de consultation proposé en partenariat avec *Ain-Généalogie***

Archives Multimédia a créé un service vous permettant de consulter ces relevés. Plus de 54300 actes sont déjà saisis, et des ajouts sont faits régulièrement. **Le 4 décembre 2018 a été faite une importante mise à jour : 3200 nouveaux actes ajoutés !**

**Pour faire vos recherches dans ces relevés :**

- 1- **Connectez-vous** à l'adresse [www.cm69.com](http://www.cm69.com)
- 2- **Recherchez (gratuit)** à l'aide des moteurs de recherche exclusifs mis au point par Archives Multimédia : recherche par nom et/ou par lieu, la liste des couples correspondants est proposée
- 3- **Consultez les résultats** qui vous intéressent (service payant), avec l'ensemble des informations des relevés pour les couples que vous avez sélectionnés

**Tarif « partenaire » proposé aux adhérents d'*Ain Généalogie***

Les adhérents d'*Ain Généalogie* bénéficient de tarifs préférentiels pour la consultation des actes :

	Tarif public	Tarif partenaire
<b>Consultation des actes à l'unité</b>	<b>5,30 €/ acte</b>	<b>4,20 €/ acte</b>
<b>Forfait de consultation de 10 actes(*)</b>	<b>45 €</b>	<b>35 €</b>

(\*) les forfaits restent valables un an à partir de la date de la commande

Pour valider la commande d'un forfait « partenaire », le numéro d'adhérent à Regain est demandé.

# NOUVELLES EDITIONS

011-S	1675	Apremont	+	1675-1837	13,00 €	ancien + nouvelle période
426c-S	1811	Cuisiat	+	1811-1882	15,00 €	nouveau
232-S	1736	Marboz	+	1736-1802	30,00 €	nouveau

Montant de la commande	Frais de Port
0 à 10 €	4.00 €
10.01 à 20 €	6.00 €
20.01 à 45 €	8.00 €
45.01 à 70 €	9.50 €
70.01 à 100 €	13,00 €
100,01 à 160 €	16,50 €

## HORAIRES DU SECRETARIAT

- Lundi de 13h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Vendredi de 9h à 13h
- Le dernier samedi du mois de 9h à 12h

*Il n'y aura de permanence le dernier samedi de décembre*

**Le secrétariat sera fermé**

☞ **le lundi 24 décembre 2018**

☞ **le lundi 31 décembre 2018**

**Et du 1er février au 8 février 2019 inclus**

Meilleurs  
**VOEUX**



# 2019